

des ententes; et à ce que la situation du portefeuille géré soit maintenue à un niveau adéquat et acceptable.

Des ententes de fonctionnement touchant plus de 550 000 unités de logement sont en vigueur. Au cours de 1987, la Société a accordé plus de 1,5 milliard de dollars en subventions et autres avantages.

7.4 Données du recensement et d'enquêtes sur l'habitation

Au cours de la période 1981-1986, la population canadienne s'est accrue de 4,2 %, tandis que le nombre de logements privés a augmenté de 9,4 % (soit 776 000 unités), ce qui représentait un taux de croissance supérieur au double de celui de la population.

Le nombre de logements privés occupés est passé de 8,3 millions en 1981 à un peu plus de 9 millions en 1986. Cette augmentation était toutefois nettement inférieure à la hausse moyenne de 16 % observée au cours des quatre recensements précédents. Ce fléchissement du taux de croissance du nombre de logements privés occupés est en partie attribuable au ralentissement de la croissance démographique ainsi qu'au vieillissement des enfants nés au cours de l'explosion démographique qui, pour une bonne part, ont formé de nouveaux ménages au cours des années 1970.

7.4.1 Coût de l'habitation

En 1986, les ménages qui possédaient un logement à l'égard duquel ils avaient contracté un prêt hypothécaire dépensaient en moyenne 719 \$ par mois pour faire face aux coûts d'habitation (les versements hypothécaires, le coût des services publics essentiels, les frais de chauffage et les impôts fonciers), alors que ceux qui n'avaient pas contracté d'emprunt hypothécaire dépensaient en moyenne 216 \$. Les coûts d'habitation mensuels pour les ménages qui louaient leur logement s'élevaient en moyenne à 431 \$ (sans compter les déboursés pour les services publics essentiels et le chauffage si ces frais n'étaient pas déjà compris dans le loyer).

En 1986, les coûts d'habitation mensuels pour les ménages qui louaient leur logement ainsi que pour ceux qui possédaient un logement à l'égard duquel ils avaient contracté un prêt hypothécaire présentaient à peu près le même profil régional; les coûts les plus élevés se retrouvaient en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario.

Dans le cas des ménages qui possédaient un logement libre de toute créance hypothécaire, le profil était légèrement différent. En effet, les coûts d'habitation de ces ménages étaient les plus élevés dans les Territoires du Nord-Ouest, en Ontario

et au Québec, alors qu'en Colombie-Britannique, les coûts mensuels pour les ménages de ce groupe étaient parmi les plus faibles.

Nombre de pièces par logement. En 1986, le logement moyen au Canada comptait 5,8 pièces. Il est à noter que le nombre moyen de pièces par logement a augmenté régulièrement entre 1961 et 1986, passant de 5,3 en 1961 à 5,4 en 1971 puis à 5,7 en 1981. Par contre, des données du recensement de 1986 déjà publiées indiquent que la taille moyenne des ménages au Canada a diminué, passant de 3,9 personnes en 1961 à 2,8 personnes en 1986.

En 1961, les logements comptant 7 pièces ou plus représentaient 22 % de l'ensemble des logements, tandis que cette proportion atteignait 35 % en 1986. Entre 1981 et 1986, on a observé une augmentation de plus de 500 000 logements comptant 7 pièces ou plus, hausse attribuable tant à la construction de nouvelles maisons qu'à l'adjonction de pièces à des logements existants. D'autre part, le nombre de logements ayant 10 pièces ou plus est celui qui a connu l'augmentation la plus forte au cours de cette période, soit une hausse de 36 %, tandis que le nombre de logements de 9 pièces s'est accru de 29 %; le nombre de logements comptant 8 pièces a pour sa part augmenté de 19 %.

7.4.2 Propriété, hypothèque et valeur

En 1986, 6 ménages canadiens sur 10 étaient propriétaires de leur logement, et, dans presque la moitié des cas (48 %), le logement qu'ils possédaient était libre de toute créance hypothécaire. La part de ces ménages possédant un logement libre de toute hypothèque a donc augmenté par rapport au niveau enregistré lors du recensement de 1981 (42 %).

Près des trois quarts des ménages comptant plus d'une personne touchant un revenu étaient propriétaires de leur logement en 1986, comparativement à un peu moins de la moitié des ménages où on ne retire qu'un seul salaire.

Parmi les ménages qui possèdent leur logement, la proportion de ceux qui ont contracté un prêt hypothécaire était la plus élevée en Alberta (60 %), au Yukon (56 %) et au Québec (56 %).

Les ménages de Terre-Neuve propriétaires de leur logement étaient moins susceptibles d'avoir fait un emprunt hypothécaire, seulement un ménage sur trois ayant eu recours à ce genre d'emprunt en 1986.

(Toutes les données sur la propriété et les coûts d'habitation se rapportent seulement aux ménages qui ne sont ni agricoles ni situés dans des réserves.)

Solutions offertes par le logement en copropriété. Le logement en copropriété est une forme de